Image not found or type unknown

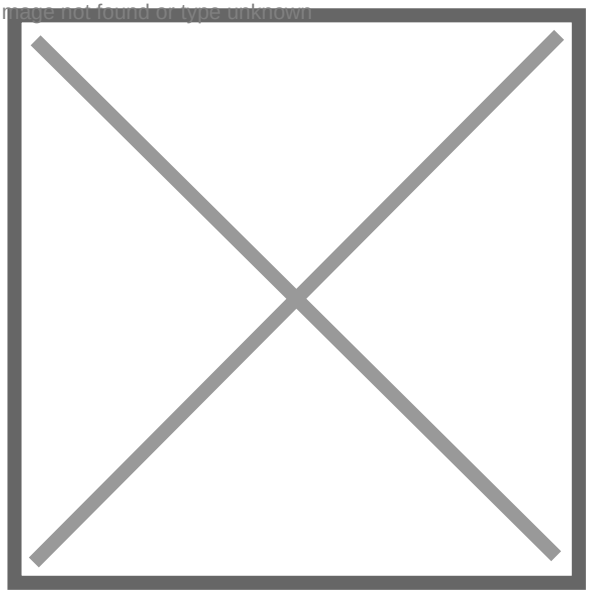

Fin de contrat, prime, document

Par **claire59**, le **17/05/2013** à **21:37**

Bonjour,

J'ai un contrat cdd qui termine 31 mai.
C'est un contrat de 58.5 heures par mois. Salaire brut: 551.66euros. Salaire net: 429.68 euros.

J'aimerais savoir, à la fin de contrat, combien de prime peux-je avoir?? (Mon contrat est marque : La prime de précarité une indemnité brute égale à dix pourcent des salaires brut qu'elle aura aperçu)

Et j'ai jamais pris de congé.

Est-ce que normalement l'entreprise doivent me payer le salaire de mai, la prime et mes congés en même temps???

Quels documents l'entreprise doit ma fournir à la fin de contrat? Et quand?

Merci
Claire

Par **pepelle2**, le **19/05/2013** à **15:57**

Bonjour
La prime de précarité est égale à 10% de la totalité de vos salaires brut reçus pour la durée

totale du contrat. Attention, on compte les congés. Donc fin mai, on vous paie dans le salaire de mai les congés (2.5 jours par mois que vous arrondissez au nombre entier supérieur si vous tombez sur un nombre à virgule). On calcule ensuite la prime . Celle ci est en brute, c'est équivalent à un salaire donc il y a les charges.
Tout cela doit être donné fin mai avec
- le reçu du solde de tout compte
- l'attestation assédic
- le certificat de travail

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés